

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1438

présenté par
M. Christophe, rapporteur

ARTICLE 2

À l'alinéa 41, substituer au mot :

« du »

les mots :

« prévus par le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.